

LES RISQUES BIOLOGIQUES

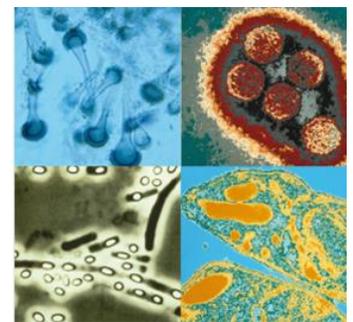
Août 2019

Qu'est-ce qu'un Agent biologique ?

Invisible à l'œil nu, l'agent biologique n'en n'est pas moins présent partout (chez les êtres vivants comme dans l'environnement). Ils sont indispensables à la vie. Bien que la plupart d'entre eux soient inoffensifs, certains peuvent représenter un danger et être responsable de maladies.

A l'inverse, certains présentent un intérêt et peuvent être utilisés dans la biotechnologie pour la transformation de denrées alimentaires, la dépollution des eaux, ...

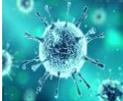
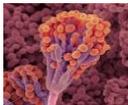
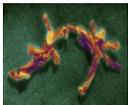
Comme tout être vivant, l'agent biologique a besoin, pour pouvoir vivre et se reproduire, de bonnes conditions environnementales et de nourriture. Il a également une espérance de vie limitée.



Source : INRS 2017
« Les risques biologiques »

Quelles sont les différentes catégories d'agent biologique ?

Les agents biologiques sont classés en 5 grandes catégories :

<i>Les bactéries</i>	<i>Les virus</i>	<i>Les champignons microscopiques</i>	<i>Les endoparasites</i>	<i>Les prions et agents transmissibles non conventionnels (ATNC)</i>
				
Ex : Staphylocoque doré	Ex : Hépatite B	Ex : Pénicilline	Ex : tænia	Ex : maladie Creutzfeld- Jakob

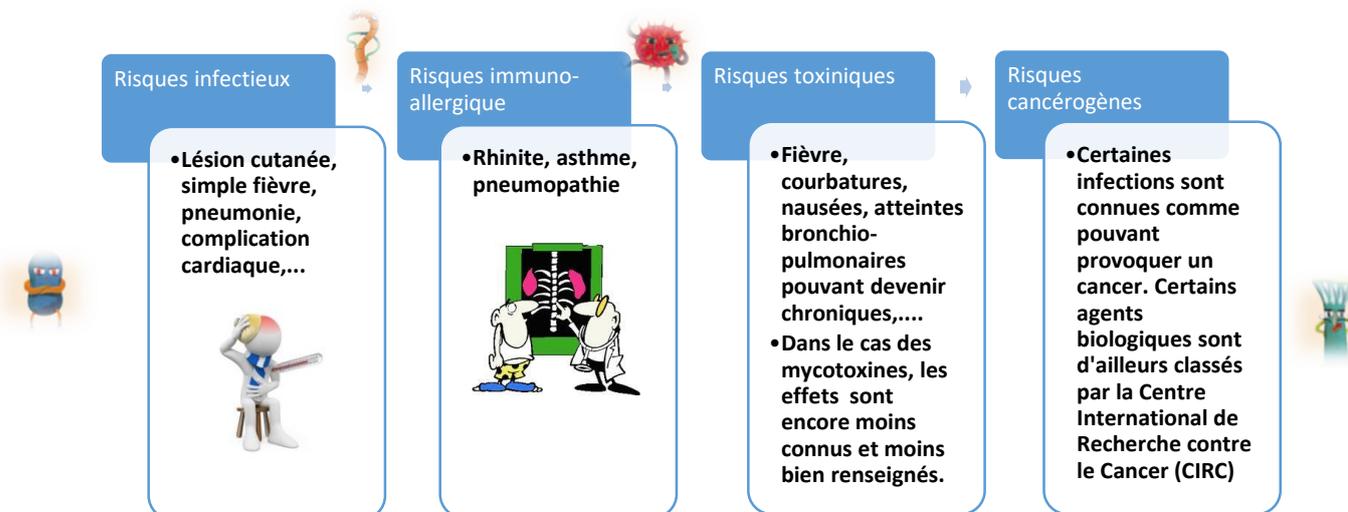
Quels risques pour la santé ?

L'exposition à certains agents biologiques peut avoir différentes repercussions sur la santé. Leurs effets sont très variables et dépendent de plusieurs critères :

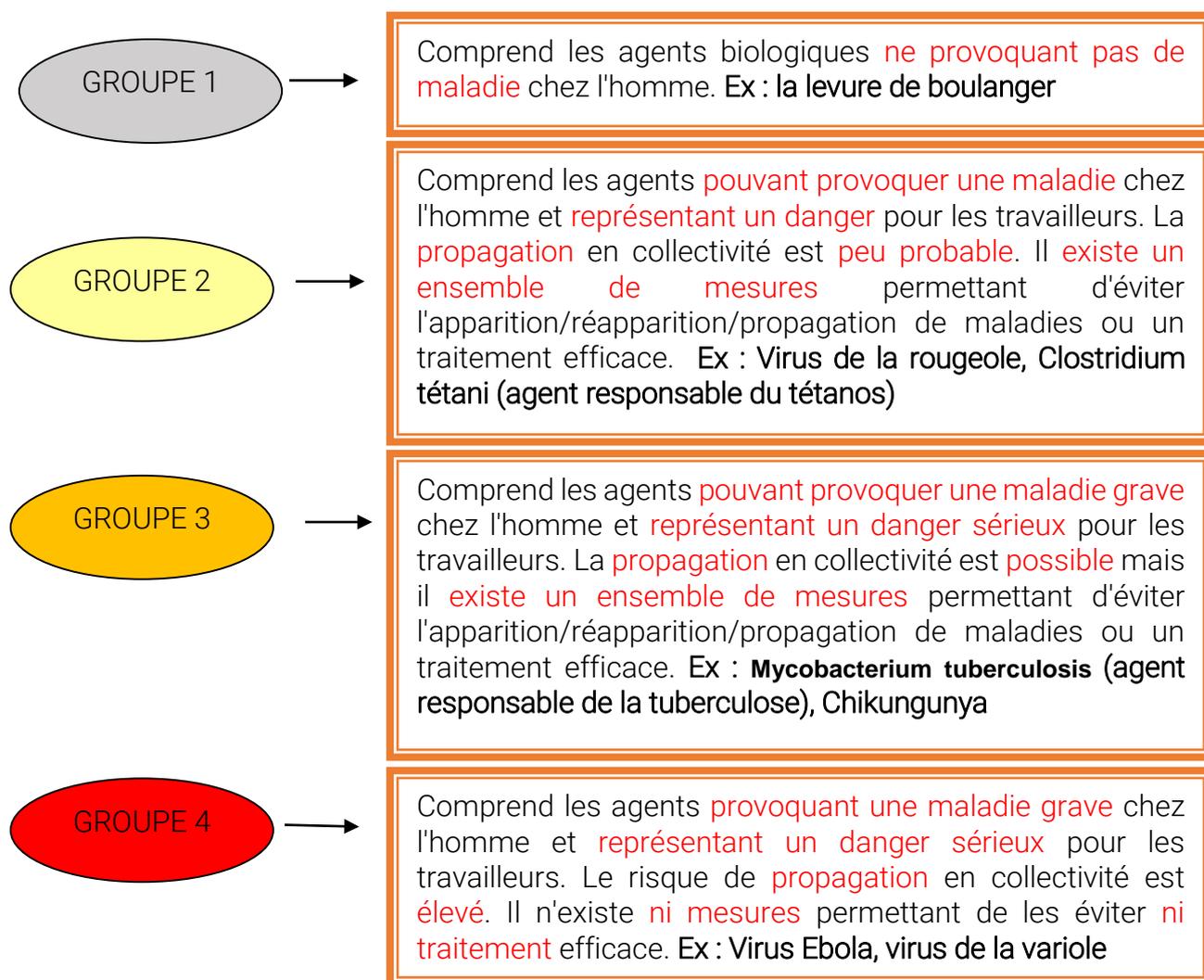
- L'agent biologique mis en cause,
- Les conditions d'exposition,
- Certains facteurs individuels.



Exemples d'affections liées aux agents biologiques



Conformément aux dispositions de l'article R. 4421-3 du Code du travail, les agents biologiques sont classés en quatre groupes en fonction de l'importance du risque d'infection qu'ils représentent, des effets pathogènes sur l'homme et l'existence d'un vaccin/traitement :

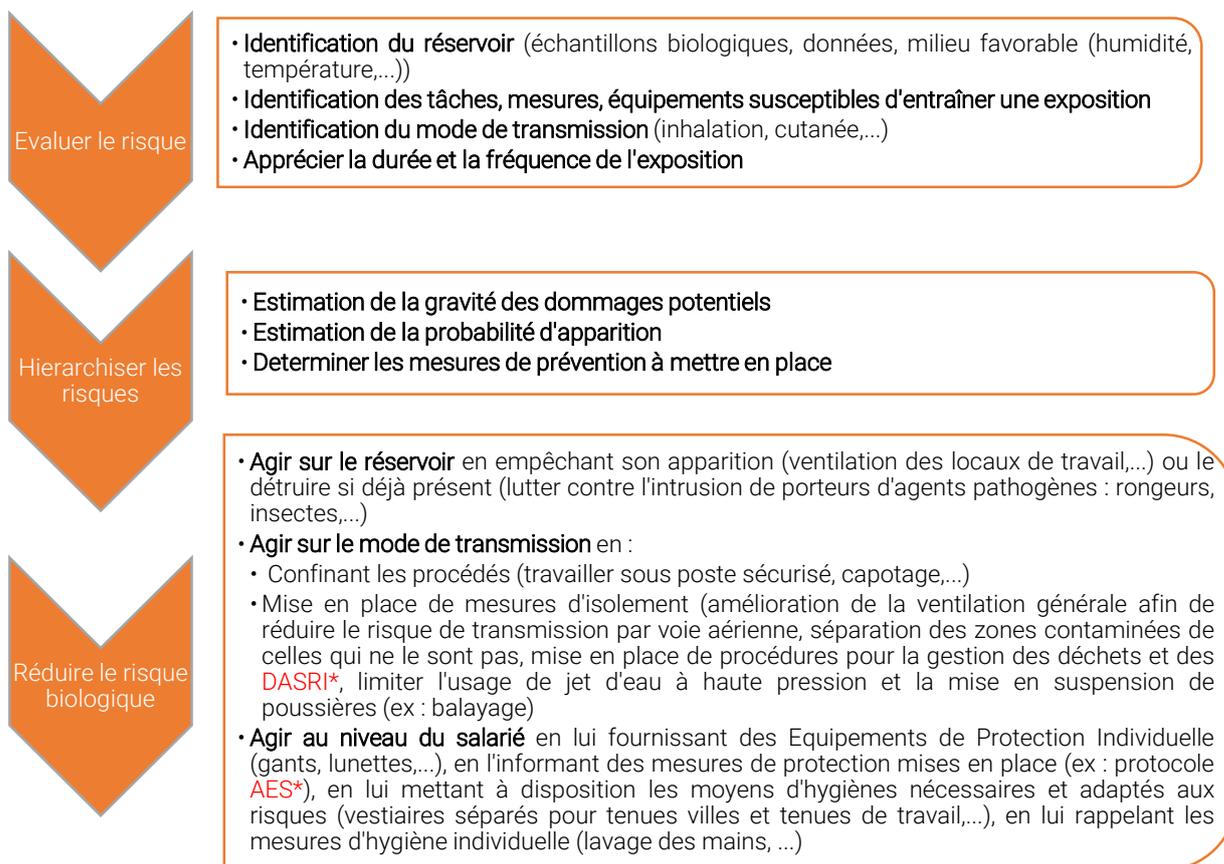


Exemple d'activités exposées à des risques biologiques :

<p>Agents de propreté qui sont en contact avec des déchets véhiculant divers micro-organismes ainsi que des toxines</p> 	<p>Employés de restauration, d'abattoirs,... où les risques représentent un enjeu majeur pour la santé publique</p> 	<p>Ouvriers d'entretien ou de maintenance, (ventilation, climatisation, plomberie,...) qui peuvent être exposés à des poussières contenant des agents biologiques ou endotoxines, TP avec les eaux souillées, agriculteurs,...</p> 	<p>Employés de service (aide à domicile, crèche, service funéraire ...), personnel hospitalier en contact avec d'autres personnes ou avec des liquides biologiques (vêtements souillés,...), service vétérinaire,...</p> 
--	--	--	---

La démarche de prévention :

La prévention doit se faire le plus en amont possible et être adaptée à l'activité professionnelle concernée. Elle doit prendre en compte l'organisation de travail, la protection collective et individuelle, l'information et la formation du personnel.



DASRI * : Déchets d'Activités de Soins à Risques Infectieux (Ex : scalpel, poche de sang, gants souillés,...)

AES* : Accident exposant au sang



En savoir + sur le protocole AES : INRS AA 775



Quelques rappels sur les mesures d'hygiène individuelle :



- Ne pas boire, manger, fumer sur le lieu de travail
- Ne pas entreposer d'aliments, boissons, médicaments dans les locaux où un risque a été identifié
- Ne pas porter les mains ou objet à la bouche ou aux yeux



- Se laver les mains avant de manger, boire, fumer, avant-après être allé aux toilettes ou après tout contact potentiellement contaminant
- Se laver les mains immédiatement après toutes coupures, morsures, piqûres puis désinfecter
- Protéger toute plaie par un pansement imperméable
- Bien séparer vêtement de ville et tenue de travail
- Se changer avant de quitter le travail
- En cas de morsure animale, consulter un médecin
- En cas d'épidémies virales saisonnières (grippe, ...)
 - o Pas de serrage de mains
 - o Évacuer les mouchoirs en papier
 - o Éviter les contacts interhumains à moins d'1m
 - o Prévoir des protocoles en cas de contact avec des personnes ou animaux malades propres à chaque agent infectieux

HYGIÈNE DES MAINS SIMPLE ET EFFICACE



Mouillez-vous les mains avec de l'eau



Versez du savon dans le creux de votre main



Frottez-vous les mains de 15 à 20 secondes : les doigts, les paumes, le dessus des mains et les poignets



Entrelacez vos mains pour nettoyer la zone entre les doigts



Nettoyez également les ongles



Rincez-vous les mains sous l'eau



Séchez-vous les mains si possible avec un essuie-main à usage unique



Fermez le robinet avec l'essuie-main puis jetez-le dans une poubelle

Si vous n'avez pas d'eau ni de savon, utilisez une solution hydroalcoolique pour adopter les mêmes gestes (étapes 2, 3, 4 et 5). Veillez à vous frotter les mains jusqu'à ce qu'elles soient bien sèches.

Source INPES

Le service de santé au travail peut effectuer une étude du milieu de travail qui permettra d'orienter au mieux l'entreprise dans ses actions d'information, de formation, dans le choix des moyens de protections collectifs /individuelles.

Les visites médicales permettront quant à elles de recueillir des informations concernant les risques, les expositions, la prescription d'examen complémentaires, faire le point sur les vaccinations...



Rendez-vous sur notre site internet www.spst.fr pour en apprendre plus sur les risques professionnels grâce à nos Lettres d'information.

Sources :

- LES RISQUES BIOLOGIQUES -INRS - 2014- ED 6034
- Risques biologiques - OFFICEL PREVENTION CHSCT
- Vidéo « comment se transmettent les agents biologiques » - INRS Anim-022 - 2007
- Le lavage des mains - INPES

